



Adresse de correspondance :  
siège social de la MSA d'ALSACE :  
9 rue de Guebwiller 68023 COLMAR CEDEX  
ou par fax au 03 89 20 79 00

Sur internet, vous avez accès 24 h/24 à votre compte privé particulier ou entreprise. Demandez votre mot de passe sur le site [www.msa-alsace.fr](http://www.msa-alsace.fr)

**Les points d'accueil de la MSA**

Horaires de la semaine	Lundi 1 <sup>er</sup> mars	Mardi 2 mars	Mercredi 3 mars	Jeudi 4 mars	Vendredi 5 mars
<b>Strasbourg</b> 10 rue Ste-Marguerite	Uniquement sur rendez-vous				
<b>Molsheim</b> Ecospace Immeuble le Xénium 30 rue des Vergers	Uniquement sur rendez-vous	Uniquement sur rendez-vous		Uniquement sur rendez-vous	
<b>Sélestat</b> 7 route d'Orschwiller		Uniquement sur rendez-vous	Uniquement sur rendez-vous	Uniquement sur rendez-vous	
<b>Brumath</b> 7 rue de l'Abattoir	Uniquement sur rendez-vous	Uniquement sur rendez-vous		Uniquement sur rendez-vous	
<b>Hoffen</b> 25 rue des Tilleuls	Uniquement sur rendez-vous		Uniquement sur rendez-vous		
<b>Drulingen</b> Maison des Services 6 rue Weyer				Uniquement sur rendez-vous	
<b>Saverne</b> 133 Grandrue		Uniquement sur rendez-vous			

Pour nous contacter		7 jours/7 et 24 heures/24	9 h à 12 h 13 h 30 à 17 h (16 h 30 le vendredi)
Santé	vos remboursements	Rendez-vous sur votre espace privé puis utilisez les téléservices «échanges et contact»	Uniquement le matin 03 89 20 78 68
	vos droits, votre carte Vitale, votre carte européenne d'assurance maladie		03 69 22 76 35
	vos arrêts de travail		Uniquement le matin 03 89 20 78 68
	vos CMUC ou Aide à la complémentaire santé		03 89 80 22 22
	vos compléments Mutuaia		gpcd@alsace.msa.fr
Famille	vos prestations famille et logement	Rendez-vous sur votre espace privé puis utilisez les téléservices «échanges et contact»	03 89 20 78 68
	la gestion et la facturation des salariés de votre entreprise	depotdocument@alsace.msa.fr	Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h 03 89 20 79 37
Cotisations	vos cotisations personnelles ou la gestion de votre exploitation		Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h 03 89 20 78 86
	vos cotisations personnelles ou la gestion de votre exploitation		
Retraite	vos cotisations personnelles ou la gestion de votre exploitation		
	vos cotisations personnelles ou la gestion de votre exploitation		
	vos cotisations personnelles ou la gestion de votre exploitation		
Action sociale	vos cotisations personnelles ou la gestion de votre exploitation		
	vos cotisations personnelles ou la gestion de votre exploitation		
Assistance internet	vos cotisations personnelles ou la gestion de votre exploitation		
	vos cotisations personnelles ou la gestion de votre exploitation		
Santé au travail	vos cotisations personnelles ou la gestion de votre exploitation		
	vos cotisations personnelles ou la gestion de votre exploitation		

Permanences téléphoniques des travailleurs sociaux (accueil sur rendez-vous)		
Erstein - Molsheim - Mutzig - Obernai	Gaëlle Cloix	03 68 00 76 88 Mardi de 9 h à 12 h
Bouxwiller - Hoenheim - Illkirch-Graffensteden - Lingolsheim - Saverne - Schiltigheim - Strasbourg	Bertrand Nivet	03 68 00 76 85 Mercredi de 9 h à 12 h
Bischwiller - Brumath - Haguenau - Ingwiller - Reichshoffen - Wissembourg	Manon Weil	03 68 00 76 59 Jeudi de 9 h à 12 h
Sélestat	Adeline Banzet	03 68 00 76 73 Mardi de 9 h à 12 h

Lycée agricole d'Obernai et CAAA du Bas-Rhin

**À la chasse aux risques**

Le jeudi 18 février 2021, les 25 élèves de 1<sup>ère</sup> bac pro, accompagnés de leur professeur Marie-Laure Couvet et des deux conseillers en prévention de la CAAA du Bas-Rhin Diego Wolff et Denis Litt, se sont rendus sur l'exploitation du Gaec Adam à Wahlenheim. Les élèves ont présenté leurs travaux sur le DUER (Document unique d'évaluation des risques) à Christian et Didier Adam.



Les élèves ont défendu oralement, devant les exploitants, les plans d'actions mis en œuvre pour améliorer la sécurité d'une exploitation. © Germain Schmitt

La présentation par les élèves de leur travail sur le DUER (Document unique d'évaluation des risques), réalisée devant les exploitants, le professeur et les conseillers en prévention, fait partie d'un module «sécurité sur les exploitations agricoles» dont l'évaluation et la note obtenue compteront pour le contrôle continu. Le module de formation avait débuté en octobre dernier. Il a comporté environ 20 heures de cours avec les conseillers en

prévention qui ont passé en revue les grandes catégories de risques professionnels dans le domaine agricole. Après cette formation de base, les élèves se sont rendus mi-janvier sur l'exploitation du Gaec Adam pour rédiger le DUER. Ils ont été répartis en trois groupes: l'élevage, les bâtiments et les machines. Aidé par les conseillers en prévention, chaque groupe a travaillé pendant trois séances pour la réalisation de leur dossier. Leur mission consistait à recenser les différentes situations de travail sur l'exploitation, puis à proposer, dans la mesure du possible, des améliorations à ces situations lorsque les élèves le

jugeaient nécessaire. Ces derniers ont défendu oralement, devant les exploitants, les plans d'actions mis en œuvre pour améliorer la sécurité, sur la base de l'évaluation des risques et en prenant en compte le coût de la main-d'œuvre et les dépenses en matériel. Cette mise en situation réelle permet aux élèves de développer leur esprit d'analyse et d'intégrer la prise en compte de la santé et de la sécurité au travail le plus tôt possible dans les projets. Thomas Blum, président de la commission de prévention à la CAAA, a pu se rendre compte de la qualité des dossiers et des échanges autour des risques sur une exploitation. Il a rappelé l'enjeu de la sécurité dans les métiers de l'agriculture qui, au final, participe à la performance de l'entreprise. Il précise la volonté de la CAAA du Bas-Rhin de poursuivre cet effort d'accompagnement et de continuer à y associer le plus de situations pratiques possibles. Marie-Laure Couvet retrace ce partenariat qui, malgré la crise sanitaire, a montré son intérêt dans le parcours scolaire des élèves. Elle note que les échanges entre les conseillers en prévention et les élèves ont toujours été très riches, et reposent malheureusement sur la réalité des accidents survenant trop souvent sur nos exploitations.



Les 25 élèves de 1<sup>ère</sup> bac pro se sont rendus sur l'exploitation du Gaec Adam à Wahlenheim.

**Rectificatif Adresse e-mail erronée**

Dans notre article « Pour un égal accès à la vaccination », publié la semaine dernière en page 4 à l'initiative de la Section régionale des anciens exploitants du Grand Est, une erreur s'est glissée dans l'adresse e-mail de son président, Paul Schiellein. La bonne adresse est : paul.schiellein50@orange.fr. Nous prions nos lecteurs de nous excuser pour cette « coquille ».

**GDS Alsace Assemblée générale**

L'Assemblée générale ordinaire et l'Assemblée générale extraordinaire du GDS Alsace se tiendront le **mercredi 3 mars 2021 à 14 h**. Ordre du jour: Allocution d'ouverture, rapport moral; rapport financier et rapport du commissariat aux comptes; et changement de date de clôture des comptes. En raison des restrictions de rassemblement en vigueur, les assemblées générales se tiendront en visioconférence. Pour y participer, les éleveurs doivent s'inscrire au GDS par mail: [contact@gdsalsace.com](mailto:contact@gdsalsace.com) ou par téléphone 03 89 22 28 00 avant le 1<sup>er</sup> mars 2021. Un lien de connexion leur sera envoyé.

**en bref**

**Foncier agricole La proposition de loi Sempastous largement soutenue**

Plusieurs centaines de députés ont déjà signé la proposition de loi (PPL) « contre la concentration excessive et l'accaparement des terres », a indiqué le député Jean-Bernard Sempastous (LREM, Hautes-Pyrénées) dans un communiqué le 10 février. La PPL a été déposée à l'Assemblée nationale le 9 février. Le texte est soutenu par la plupart des députés LREM (plus de 250), une trentaine de députés du Modem, une vingtaine du groupe Agir et « plusieurs parlementaires d'autres sensibilités politiques », précise-t-on

dans l'entourage de l'élu. Il bénéficie également du soutien « de la quasi-totalité des syndicats agricoles » (FNSEA, JA et Coordination rurale, N.D.L.R.). Le texte devrait être examiné mi-mai à l'Assemblée nationale. Jean-Bernard Sempastous a par ailleurs demandé à l'Assemblée la saisine du Conseil d'État pour que la loi ne soit pas invalidée par la suite, comme cela avait été le cas à deux reprises pour deux tentatives de loi visant à réguler les acquisitions sociétaires de terres agricoles. « Nous voulons mettre toutes les chances de notre côté, notamment pour que notre texte ne soit pas considéré comme un obstacle à la liberté d'entreprendre, et que soit

aussi pris en compte le fait que la terre n'est pas une marchandise comme une autre », commente-t-on dans l'entourage du député des Hautes-Pyrénées. La proposition de loi du député des Hautes-Pyrénées « entend mettre en place un système de régulation de l'accès aux terres agricoles sur le marché sociétaire », explique le communiqué. Cette initiative part d'un constat: les surfaces agricoles s'échangent majoritairement et de façon croissante via les parts de société, dont une partie des cessions ne sont pas contrôlées. « Cet angle mort dans la régulation favorise l'agrandissement excessif et doit être réparé », justifie le communiqué.

**carnet**

Les Jeunes Agriculteurs du canton de Saverne sont heureux de vous annoncer la naissance d'un petit garçon prénommé Antoine

**Antoine**

Né le 18 février 2021, il fait le bonheur de Charlotte Henique et Jérémy Guth. L'heureux papa est trésorier JA du canton de Saverne. Félicitations aux heureux parents pour cette naissance et tous nos vœux à Antoine.